

**Relevé de décisions**  
**Conseil municipal du 08.09.23**

**Présents : M Lorenzi, J Schwartz, J CESARONI, N RODRIGUEZ, M BRAULT, H MANGIN, J KAUFFMANN, M EISENBERG**

**Absent excusé : M VEUTIN (pouvoir M. BRAULT)**

**Absent non excusé : A POIROT**

**1- CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées- Communauté de communes)**

Le Conseil municipal émet un avis favorable au compte-rendu émis par la CLECT.  
La délibération correspondante sera transmise aux services d'OLC.

**2- Assainissement- Station d'épuration**

a) Rapport de visite de la station d'épuration (par MMD54)

J. CESARONI présente le rapport.

La station d'épuration fonctionne bien, le rendement est satisfaisant, la qualité de l'eau également. Les points suivants sont particulièrement discutés :

- Changement prochain des mécanismes des chasses
- Évacuation des boues
- Nettoyage à effectuer (Orties)
- Eau stagnante en raison de racines qui obstruent les tuyaux. L'entreprise Verdun sera contactée par J. SCHWARTZ pour la location d'une pelle à chenilles. L'abattage des saules est également évoqué.
- Obstruction des tuyaux en raison des racines, rue des Meuniers. La location d'une pelle est envisagée ici également, afin de creuser et bétonner autour des tuyaux.

b) Demande de dégrèvement sur les factures d'assainissement

La commune a reçu deux demandes de dégrèvement concernant 2 foyers rue Saint Gorgon. Le Conseil municipal après discussion indique qu'il souhaite suivre comme à l'accoutumée la position du Soiron. (loi Wassermann).

c) Facturation

Les services du Soiron ont indiqué à la commune qu'une habitation depuis sa construction rue du Trimazo ne recevait pas de facturation au titre de l'assainissement. Le Conseil Municipal décide de régulariser cette situation en informant les propriétaires dans un premier temps et de procéder à la facturation avec un arriéré sur 2 ans (cadre réglementaire). M. LORENZI recevra les propriétaires en mairie.

**3- Urbanisme**

Plusieurs commissions urbanisme se sont tenues cet été.

Ont été présentées et discutées :

- Des demandes pour des projets photovoltaïques,
- Le maintien ou le renoncement de l'emplacement réservé (vente terrain Thouvenin) inscrit au PLU (Si la commune devait renoncer à cette zone réservée, une modification simplifiée du PLU sera établie.) Il sera pris contact avec l'association des Maires pour les règles en la matière, notamment la fixation du prix (prix vendeur, tarif du service des domaines).
- La construction en bas de Ville aux Prés (visite EDF réalisée, installation à la charge du foyer, arrêté municipal signé)
- La construction et l'agrandissement d'un chalet chez un propriétaire de la cote Vignotte : un courrier a été adressé en recommandé au propriétaire pour une régularisation rapide. Le propriétaire est passé en mairie. Les documents de régularisation sont en attente. Les travaux sont suspendus.  
Le propriétaire, après être passé une seconde fois en mairie, décide de ne pas poursuivre ses travaux.

#### 4- Demandes de subventions

- Réfection de la route de Grizières : accord de l'état pour une subvention DETR, et du CD54. Démarrage des travaux : printemps 24,
- Tableau électrique : accord du CD54 pour réfection et pose d'un délésteur,
- Mairie : une subvention au titre de la DETR est validée ainsi qu'un soutien du CD54. Le dossier déposé à la Région Grand Est est en attente.
- Bar associatif : le dossier d'appel d'offres a été adressé aux services de la Région, les éléments financiers et de respect des règles de concurrence sont en cours d'instruction.
- Infos de l'AFR- projets randonnées : la notification de subvention a été reçue, la convention signée.

#### 5- Manifestations

- Marche « la Transjarnysienne » : 10/09- J CESARONI sera présent pour l'accueil, la mise en place de tables et l'ouverture des toilettes (ludothèque).
- Journées du patrimoine : visite du village le 17/09 par Luc Delmas et pot offert par la municipalité
- Opération Nettoyons la nature : 01/10
- Don du sang : 21/09, N. RODRIGUEZ ouvrira la salle R.Bertin en début d'AM
- Marché de Noël : 9 et 10/12, organisé par le foyer rural et JarnisySynergie. Une trentaine de commerçants et artisans sont attendus, diverses animations sont prévues dont un repas dansant le samedi soir, le passage du Père Noël, un concert pour enfants (groupe Echo Lali), la mise en place de buches suédoises, des possibilités de restauration. Un branchement forain sera à prévoir. Dans ce cadre, une subvention sera accordée au Foyer pour le spectacle des enfants. Les enfants du village seront conviés et l'entrée sera gratuite.

#### 6- Divers

- Nouveau dépôt sauvage à Grizières,
- Affaire tribunal administratif : toujours en cours, de nouvelles pièces ont été transmises à l'avocat de la commune suite à la demande de l'expert mandaté par le tribunal,
- Marquage au sol : ne sera pas réalisé par les services départementaux, nécessité de repeindre les marquages des arrêts de bus,
- Résidence D Guilhen : entretien de chaudière réalisé (prochaine intervention l'an prochain pour entretien annuel), point de vigilance : crépis extérieur + bois des balcons
- Travaux rue du Trimazo : intervention WH, mercredi prochain, arrêté municipal signé
- Réunion transport méridien : 3/10/23, invitation aux parents
- Les oubliés de la Mémoire : le conseil municipal décide de ne pas octroyer de subvention à cette association, dans la mesure où il soutient déjà le concours national de la résistance depuis de nombreuses années.
  
- Massifs de fleurs : en bas de Ville/Prés, demande aux habitants, avec réunion sur place, pour savoir ce qu'ils souhaiteraient sur ce massif
- Ménage de la mairie : RDV lundi 11/09/23, 18h
- Rapport Soiron : sera présenté au prochain CM
- Déchets : de nouvelles poubelles « jaunes » de tri ont été installées à la salle des fêtes et à la résidence
- Archives municipales : une partie a été triée, classée et stockée dans des boîtes

  
La Maire  
Maud LORENZI  
*Maud Lorenzi*